



Collectif d'associations
pour l'action sociale

rapport d'activité 2018

sommaire

- **édito** 3
- **CAPAS en chiffres** 4
- **membres** 5
- **activités phares** 7
- **projets en développement** 16
- **partenariats et actions collectives** 17
- **organes et comité** 18
- **comptes** 21

édito

Depuis la mise en œuvre de notre plan d'actions et de ses 8 axes, nous pouvons être fiers de notre slogan « Parce qu'ensemble on a un vrai impact ». Il se traduit par des actions pertinentes que nous avons menées ensemble et par l'accueil de 3 nouvelles entités qui, attirées par nos actions et nos visions, ont demandé à nous rejoindre.

Dans le cadre de ces collaborations effectives entre associations permettant de mettre la lumière sur des problématiques partagées, notre collectif a organisé un premier lunch thématique réunissant plus de 70 personnes de tout horizon. Rassemblé autour du thème **Migration santé et précarité** ce temps de partage a permis de faire émerger des propositions dans les domaines de l'hébergement, l'emploi, la formation, la santé et les prestations sociales.

Le catalogue des prestations des associations membres et de l'expertise de ses professionnels a vu le jour et nous permet de mettre en exergue les ressources et les compétences existantes. Trouver les experts dans le monde associatif est maintenant possible de manière conviviale et rapide. Ce moyen de communication permet de rendre visible les prestations de nos membres et de rendre accessible ces données à un large public.

Certains membres du CAPAS ont poursuivi leur engagement dans le cadre des groupes de travail pilotés par la Direction générale de l'action sociale en participant aux travaux de suivi du rapport pauvreté avec trois chantiers ouverts sur le logement, la formation et l'accessibilité aux prestations sociales. Au mois de juin 2019, un premier rapport comprenant de multiples propositions sera transmis au Conseil d'État. Nous espérons vivement que les multiples propositions travaillées pourront voir le jour dans des délais acceptables. Les personnes concernées ont impérativement besoin que des réponses adaptées, agiles et efficaces voient le jour dans les domaines précités. Ce qui peut être compris par certains comme une charge supplémentaire peut aussi être vu comme un investissement au service de la cohésion sociale nécessaire à notre canton. Les effets transversaux sur de multiples politiques publiques (social, santé, sécurité, formation, éducation) doivent être rendus visibles.

Dans le domaine de l'urgence sociale, une plateforme réunissant 10 entités dont 9 membres du CAPAS a vu le jour. Cette plateforme poursuit un but humanitaire en matière de défense de personnes en situation de précarité. Avec 4 propositions majeures visant à mettre en œuvre des manques dans le dispositif (repas du soir, Halte de Nuit, accueil des mineurs en errance (MNA),

hébergement d'urgence destiné aux familles) elle poursuit un travail de fond et met en œuvre le principe de lutte contre le travail en silo. 2018 nous a aussi permis d'héberger notre premier projet collaboratif avec un soutien du Département de la cohésion sociale. Les personnes sans-abris peuvent ainsi avoir accès à des laveries via des bons distribués par les acteurs associatifs concernés. Gageons que cette première sera suivie par d'autres tant le modèle a du sens.

2018 est également marqué par l'arrivée d'un soutien attendu. Dès 2019, le Département de la Cohésion Sociale participe aux financements de nos actions. Cette reconnaissance nous touche et s'ajoute aux soutiens reçus d'autres donateurs privés importants et essentiels. Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur engagement à nos côtés.

Alain Bolle, Président du CAPAS

le CAPAS c'est + de ...

1150
heures de coordination

100
domaines d'interventions complémentaires

1470
professionnels-les

7500
bénévoles formés par les associations

430
membres de comité et de fondations

280'000
bénéficiaires

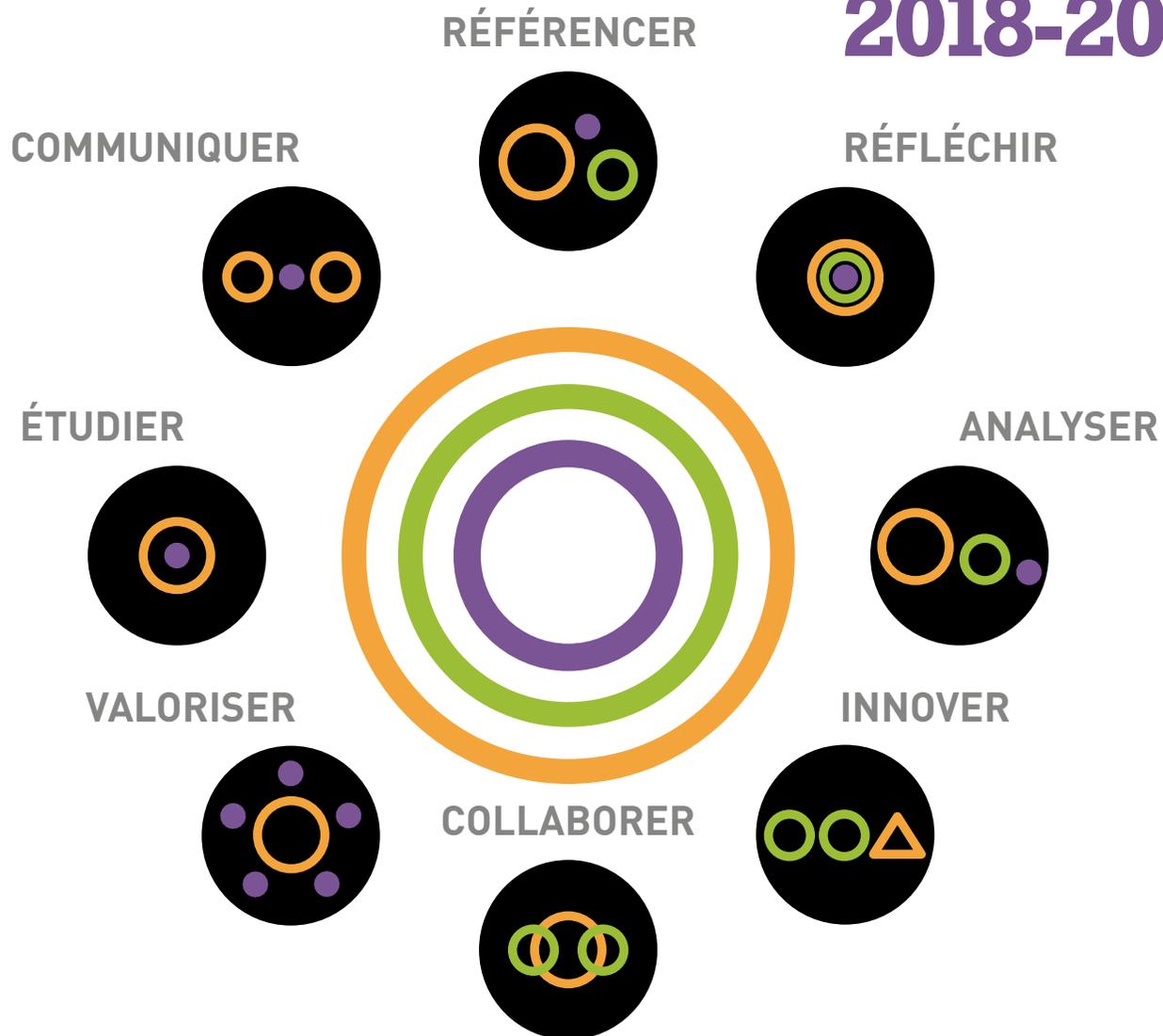
42 associations membres

LES ASSOCIATIONS MEMBRES AU 31.12.2018

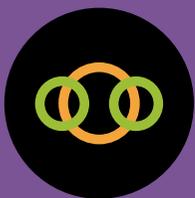
Accueil de nuit (Armée du Salut), ALCIP, Appartement de Jour, Appartenance, Arcade 84, Aspasia, **Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie**, AVVEC, Bateau Genève, Boulevards, Camarada, Caritas, Carrefour AddictionS, Carrefour Rue, CEFAM, Centre de Contact Suisses Immigrés, Centre LAVI, Centre Genevois du Volontariat, Centre de la Roseraie, Centre Social Protestant, Centre de consultation pour victimes d'abus sexuel, Couple et Famille, **Croix-Rouge genevoise**, Découvrir, Ecole des Parents, Entreprise sociale l'Orangerie, F-Information, La Main Tendue, Le CARE, Lestime, Maison Genevoise des Médiations, Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales, OSEO Genève, Parole, **Partage**, Pluriels, Première Ligne, **Pro Juventute**, Pro Mente Sana, Pro Senectute, SOS Femmes, Voie F.

* Nouveaux membres 2018

les 8 principaux axes de travail du CAPAS 2018-2019



COLLABORER



INNOVER



COMMUNIQUER



activités phares

1/ LUNCH THÉMATIQUE
MIGRATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ

1/ LUNCH THÉMATIQUE

MIGRATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ

7

associations actives
dans la préparation

+ de 18

heures d'échanges avec
les équipes de terrain



+ de 20

propositions
élaborées

+ de 70

participants.es

1/ LUNCH THÉMATIQUE

MIGRATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ

présentation

19 juin 2018, regards croisés sur la migration à Genève,
lunch thématique entre 12h00 et 14h00
sur le thème générique de :

MIGRATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ :
« UN PERMIS – UN DESTIN, QUE FAIRE
QUAND LE STATUT RENFORCE LA PRÉCARITÉ ? »

Réflexion et débat alimentés par les données
recoupées de 7 associations membres du CAPAS, toutes
concernées par la thématique « 9 mois de préparation ».

PUBLIC CIBLE

- élus.es politiques
- professionnels.les social et santé
- tout public

ENTRE LE DROIT ET L'ACCÈS AU DROIT, LA RÉALITÉ S'AVÈRE SOUVENT DIFFÉRENTE.

Après une introduction chiffrée sur quelques aspects de la migration à Genève, cinq parcours de vie ont été décrits par sept associations du CAPAS spécialisées dans le domaine de la migration. Ces parcours démontrent que suivant l'origine de la personne, les accès à la santé, au travail et au logement ne sont pas les mêmes. Ce qui génère des inégalités de traitements pouvant mener les personnes à vivre dans une grande précarité.



1/ LUNCH THÉMATIQUE

MIGRATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ

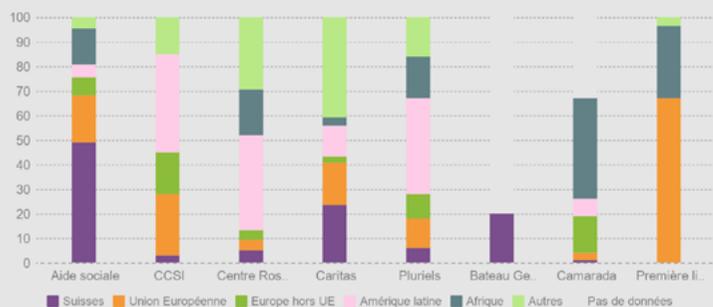
piktochart

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE ET QUI SONT CEUX DES ASSOCIATIONS

ORIGINE DES BÉNÉFICIAIRES (2016-2017)

Les ressortissants d'Amérique latine sont nombreux à demander de l'aide, en particuliers auprès des associations. (Données approximatives.)

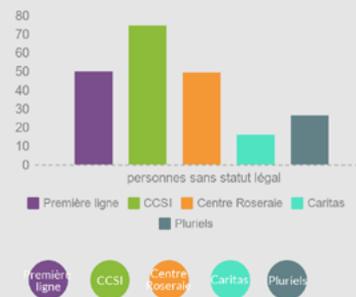
Origine des bénéficiaires en %



Bénéficiaires sans statut légal dans les associations (2016-2017)

Les personnes sans statut légal représentent la majorité des bénéficiaires des associations s'occupant de migrants, et de près d'un quart des bénéficiaires de Caritas.

Bénéficiaires sans statut légal en %



Les hommes migrants renoncent **6 x** plus souvent aux soins que les hommes suisses.

Les femmes migrantes renoncent **3 x** plus souvent aux soins que les femmes suisses.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE 2018. Extrait des données synthétisées l'influence des facteurs socio-économiques sur la santé. Des lignes 18 janvier 2018. Consulté le 21 mars 2018. Disponible à l'adresse: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/aktuelles/medienreleases/medienreleases/2018/01/18180101.html>

14,5%

des habitants du canton ont renoncé à des soins médicaux pour des raisons économiques. Ce taux passe à plus de 30% pour les revenus les plus faibles. (2008-2009)

WOLFF H. GARDOP. Soixantenaire 2011. Health care responsibility for economic reasons in Switzerland. Swiss Medical Weekly 2011; 141:1107-1110. Consulté le 20 mars 2018. DOI 10.4414/SMW.2011.13165. Disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.4414/SMW.2011.13165>

COMMENTAIRES

- En premier lieu, les Suisses sont beaucoup plus nombreux que les étrangers (tout permis confondus) à faire appel à l'aide sociale, alors que les étrangers semblent se tourner plus facilement vers les associations, quand ils ont besoin d'aide. Est-ce une question de statut légal?
- Autre point, la quantité importante de personnes sans statuts légal (justement) parmi les bénéficiaires des différentes associations. Les statistiques des associations paraissent donc particulièrement importantes pour rendre visible cette population.
- Chez les migrants, les hommes renoncent deux fois plus souvent aux soins que les femmes. Et plus que les hommes suisses en comparaison avec les femmes suisses.

1/ LUNCH THÉMATIQUE

MIGRATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ

propositions

HÉBERGEMENT

- Supprimer les deux ans de résidence requis pour s'inscrire à l'office du logement.
- Mettre en place une bagagerie accessible et gratuite.
- Mettre à disposition une adresse officielle selon des critères pré établis.
- Soutenir le développement de logements et favoriser l'accès à des appartements avec un encadrement social.
- Prolonger l'ouverture des abris pc toute l'année.
- Favoriser une meilleure information auprès des régions sur les droits des migrants.

EMPLOI / FORMATION

- Favoriser l'accès au CFC pour les personnes sans permis.
- Ne pas limiter les heures de travail pendant les études pour les permis B étudiant.

- Etablir une prise en compte de la durée du séjour réel plutôt que la durée du séjour légal par le service des allocations d'études afin de faciliter l'accès aux études supérieures des jeunes.
- Elargir l'offre des cours de français intensif gratuit et certifiant de 3 à 6 mois.
- Fournir systématiquement une lettre de l'OCPM qui atteste du droit de la personne à travailler.
- Travailler sur les préjugés en valorisant les parcours atypiques et la capacité d'adaptation des personnes migrantes. Information auprès des employeurs (des démarches ont déjà été entreprises par le BIE, notamment attestation à joindre au dossier de candidature des permis F, guide pour les employeurs de permis F et N).
- Octroyer, pour les suisses, un droit au chômage pour les indépendants qui ont cotisé au chômage.
- Elargir la durée de prise en charge de l'HG pour les entrepreneurs indépendants qui ont des difficultés avec leur entreprise (passer de 3 mois à 1 année).

1/ LUNCH THÉMATIQUE

MIGRATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ

propositions

SANTÉ

- Avoir une cession de créances automatique auprès des médecins (suppression du tiers garant).
- Avoir recours plus largement aux traducteurs interprètes et avoir un soutien financier pérenne pour cela (soins en santé, soutien psychologique, etc.).
- Assurer un meilleur dépistage psychologique (notamment des stress post-traumatiques et dépression).

PRESTATIONS SOCIALES

- Envisager un bonus de retour à l'emploi pour les personnes prises en charge par l'Hospice général. En somme, que leur revenu ne soit pas le même du fait qu'elles travaillent.
- Avoir un guichet unique permettant une information simplifiée et accessible sur l'accès au droit pour les personnes migrantes.
- Supprimer les délais d'attente aux prestations lors de l'installation sur le canton.

COMMUNIQUER



INNOVER



RÉFÉRENCER



activités phares

2/ RECUEIL D'INFORMATIONS POUR LE CATALOGUE D'EXPERTISES ET DE COMPÉTENCES

2/ RECUEIL D'INFORMATIONS

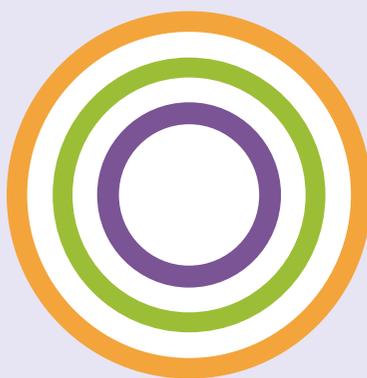
POUR LE CATALOGUE D'EXPERTISES
ET DE COMPÉTENCES

271

fiches prestations
offertes par les
associations

110

fiches expertises



30

thématiques

13

publics-cibles

2/ RECUEIL D'INFORMATIONS

POUR LE CATALOGUE D'EXPERTISES
ET DE COMPÉTENCES

présentation

Réaliser un support technique identifiant les compétences des associations sociales et les expertises de leurs professionnel.le.s.

- Mieux faire connaître et visibiliser les prestations sociales fournies par les associations du CAPAS.
- Renforcer les partenariats et le travail en réseau.
- Permettre un gain de temps en terme de recherches et optimiser ainsi l'orientation des bénéficiaires de l'aide sociale et l'impact des prises en charge.
- Rendre accessible ces données aux services sociaux, subventionneurs, fondations et médias

**CET OUTIL COMPREND
LES RUBRIQUE SUIVANTES :**

PRESTATIONS DES ASSOCIATIONS DU CAPAS

CHAMPS D'EXPERTISES

**PERSONNES DE RÉFÉRENCES :
PROFILS PROFESSIONNELS ET EXPERTISES MÉTIERS**

projets en développement 19-20

- INNOVER**  → DÉVELOPPER LA BASE DE DONNÉES INFORMATIONNELLES ET LA METTRE EN LIGNE
- RÉFÉRENCER**  → MISE EN LIGNE DU CATALOGUE DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISES ET MISE À JOUR DÈS 2020
- INNOVER**  → MENER UNE RÉFLEXION SUR LA CONSTITUTION D'UN FONDS D'AIDE À DES PROJETS D'URGENCE SOCIALE
- COLLABORER**  → FAVORISER DES SYNERGIES ENTRE LES ÉQUIPES ASSOCIATIVES
→ POURSUIVRE LE PORTAGE DE PROJETS INTER-ASSOCIATIFS
- RÉFLÉCHIR**  → ORGANISER UNE DEMI-JOURNÉE D'ÉCHANGES ET DE PRATIQUES POUR LES COMITÉS DES ASSOCIATIONS MEMBRES SUR LE THÈME DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

partenariat et actions collectives

PARTENARIAT ENTRE LE CAPAS ET L'UNIGE

9 associations du CAPAS (Ecole des Parents, Découvrir, OSEO, Armée du Salut, CSP et Caritas, Parole, CGV, F-Info) se sont engagées pour accueillir des étudiants de l'Unige pour mener une recherche sur des thématiques spécifiques.

RENCONTRE INTER FAITIÈRES

INSOS, AGOEER, CAPAS, OASI, ESS/APRÈS Genève, Plateforme des aînés, Avenir Famille se sont rencontrés 2 fois en plénières et 2 fois en sous-groupes en fonction des intérêts fixés.

Objectif : se rencontrer, avoir connaissance des projets en cours et de voir le potentiel de collaboration. Collaboration effectuée pour la base de données informationnelles et une recherche commune entre faitières et l'Unige sur un thème à fixer.

PARTENARIAT ENTRE LA VILLE, L'ÉTAT ET LES FONDATIONS

3 séances

Objectifs : définir un modèle de collaboration, définir les points d'intérêts communs.

PLATEFORME DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Recherche d'un développement d'une plateforme de résolution de problèmes entre Ville, Etat et associations.

organes comité 2018-2019

PRÉSIDENT

Alain Bolle (Centre Social Protestant)

VICE-PRÉSIDENTE

Roxane Aubry (SOS Femmes)

TRÉSORIER

Martine Baudin (Première Ligne)

Fabrice Roman (Centre de la
Roseraie) Entré à l'AG 2018

MEMBRES

Aude Bourgeois (APAJ)
jusqu'au 31.12.2018

Sophie Buchs (Pro Juventute)
Entrée à l'AG 2018

Alfredo Camelo (Pluriels)
Entré à l'AG 2018

Béatrice Cortellini (AWECC)

Rocio Restrepo (Découvrir)

Philippe Rougemont (Le Caré)
Entré à l'AG 2018

Laetitia Carreras (CCSI)

Dominique Froidevaux (CARITAS)

COORDINATRICES

Geneviève Bordry (CAPAS)

Nathalie Favre (CAPAS)

activités internes

EN 2018, LE CAPAS C'EST :

- 1** **assemblée générale** ; partie officielle puis création de 3 groupes thématiques :
 - Conseils-soutien-accompagnements-thérapies-médiations.
 - Intégration-migration-insertion prof
 - Pauvreté-exclusion-hébergement
- 1** **séance plénière** avec la participation du Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz (réponses du conseiller d'Etat aux questions des associations, et réseautage)

- 6** **séances de comité**
- 9** **séances de bureau**
- 6** **rencontres** avec les équipes de terrain inter associations pour la préparation du lunch thématique
- 1153** **heures de coordination**
(116 heures de plus qu'en 2017)

mandats externes & actions de com'

CHARGÉE DE COMMUNICATION

Sandra Papi – gestion du site internet du CAPAS

SPÉCIALISTE EN INFORMATION DOCUMENTAIRE

Marion Destraz – élaboration d'une base de données pour le catalogue de compétences des professionnels membres du CAPAS et pour la base de données informationnelles

WEB CONCEPTEUR

Jonas Dumas – réalisation du support informatique du catalogue du CAPAS ([www.capas-ge.ch/catalogue d'expertise](http://www.capas-ge.ch/catalogue_d'expertise)) et de la base de données informationnelles (en cours de conception)

FIDUCIAIRE

Comptabilis – gestion des comptes, facturation, paiements et hébergements de nouveaux projets du CAPAS et des associations membres

NEWSLETTER

→ Création d'un nouveau modèle de newsletter pour le CAPAS

→ Rédaction et publication en mars et septembre

comptes

FONDS RÉCOLTÉS
RAPPORT VÉRIFICATEURS AUX COMPTES
COMPTES

fonds récoltés

ÉTAT DE GENÈVE,
premier soutien financier au CAPAS
obtenu CHF 50'000.-

ÉTAT DE GENÈVE
obtenu CHF 19'500.-
pour le portage du projet « laverie »
géré par 4 associations du CAPAS
(Carrefour Rue, le Caré,
le Bateau Genève, l'Accueil de nuit)

FONDATION MEYRINOISE DU CASINO
obtenu CHF 47'850.-
pour le développement de la base de
données informationnelles

FONDATION PRIVÉE GENEVOISE
obtenu CHF 100'000.-

FONDATION ANDRÉ CYPRIEN
obtenu CHF 10'000.-

CATERPILLAR SÀRL
obtenu CHF 12'500.-

COTISATIONS DES MEMBRES
CHF 52'800.-

rapp port vérificateurs aux comptes

RAPPORT à l'Assemblée générale du CAPAS 2019

Contrôle des comptes de l'exercice 2018

Suite au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé ce jour à la vérification des comptes de l'Association du CAPAS pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, en présence du trésorier et des coordinatrices de l'association.

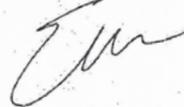
Nous avons pu constater, sur la base des documents présentés, que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de vérifier l'exactitude des comptes et l'existence des justificatifs nécessaires pour les diverses opérations comptables.

Le résultat du compte d'exploitation se monte au 31 décembre 2018 à CHF -1'606.-.

En conséquence de quoi nous recommandons à l'Assemblée générale du CAPAS d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge à son Comité et de remercier le trésorier pour la bonne tenue de la comptabilité de l'association.

Fait à Genève, le 20 mai 2019

Emmanuelle Mossuz



Christian Lopez



comptes

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT
POUR L'EXERCICE COMPTABLE
DU 1ER JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2018
avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

ACTIFS	NOTES	2018	2017
Actifs circulants			
CCP		90'862	48'821
Charges payées d'avance		-	247
Produits à recevoir			
Total actifs circulants		110'672	49'068
TOTAL ACTIFS		110'672	49'068
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers		6'803	-
Charges à payer		8'822	6'515
Total capitaux étrangers à court terme		15'625	6'515
Fonds Affectés			
Fonds affecté Communication	6.1	18'881	18'881
Fonds affecté Développement de projets	6.2	20'000	20'000
Fonds affecté Base de données	6.3	36'085	-
Fonds affecté Laverie	6.4	18'015	-
Total fonds affectés		92'981	38'881
Fonds Propres			
Résultats reportés		3'672	-
Résultat de l'exercice		-1'606	3'672
Total Fonds propres		2'066	3'672
TOTAL PASSIFS		110'672	49'068

**COMPTE DE RÉSULTAT
EXERCICE
DU 1^{ER} JANVIER 2018
AU 31 DÉCEMBRE 2018**
avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

REVENUS D'EXPLOITATION	NOTES	2018	2017
Subventions			
Subvention Etat de Genève		19'500	
Subvention Ville de Genève			15'000
Total subventions		19'500	15'000
Autres produits			
Cotisations		52'800	40'250
Dons de Fondations privées	7	120'350	60'000
Autres Produits		84	684
Total autres produits		173'234	100'934
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		192'734	115'934
CHARGES D'EXPLOITATION		2018	2017
Charges directs d'activités et de projets			
Catalogue de compétences		14'179	–
Base de données		11'765	–
Recherche		1'215	–
Laverie		1'485	–
Lunch thématiques		9'518	–
Autres charges d'exploitation		160	5'219
Total charges directs d'activités		38'321	5'219
Charges de personnel			
Honoraires Coordination		83'232	76'500
Honoraires Projet COM		–	1'679
Supervision		4'650	–
Autres charges de personnel		500	2'291
Total charges de personnel		88'382	80'470

**COMPTE DE RÉSULTAT
EXERCICE
DU 1^{ER} JANVIER 2018
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

CHARGES D'EXPLOITATION (suite)	NOTES	2018	2017
Frais généraux			
Frais de locaux		2'776	2'482
Honoraires Comptabilité, Reviseur, Juridique		2'436	211
Frais informatiques & Télécommunications		1'980	1'590
Cotisations et dons		-	100
Frais AG & Comité		2'452	489
Frais de communication, représentation, lobbying		3'770	1'298
Frais bancaires et financiers		122	405
Total frais généraux		13'536	6'573
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		140'240	92'262
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS		52'494	23'672
- Attribution aux fonds affectés	6	-67'350	-20'000
+ Utilisation des fonds affectés	6	13'250	-
Mouvement net des fonds affectés		-54'100	-20'000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1'606	3'672

**NOTE ANNEXE
AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2018**
avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

TABEAU DE FINANCEMENT	2018	2017
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	-1'606	3'672
Diminution / (Augmentation) créances à court terme	-	1'100
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actifs	-19'563	-247
Augmentation / (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	6'803	-
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation passifs	2'308	5'177
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-12'059	9'702
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation (Utilisation) des fonds affectés	54'100	20'000
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	54'100	20'000
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	42'041	29'702
Etat des liquidités au 1er janvier	48'821	19'119
Etat des liquidités au 31 décembre	90'862	48'821

**TABLEAU DE
VARIATION DES FONDS
POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

2018	01.01.2018	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.2018
Fonds affectés					
Fonds affecté Communication	18'881	-	-	-	18'881
Fonds affecté Développement de projets	20'000	-	-	-	20'000
Fonds affecté Base de données	-	47'850	-11'765	-	36'085
Fonds affecté Laverie	-	19'500	-1'485	-	18'015
Total Fonds affectés	38'881	67'350	-13'250	-	92'981
Fonds propres					
Résultat reporté	-	-	-	3'672	3'672
Résultat de l'exercice	3'672	-1'606	-	-3'672	-1'606
Total Fonds propres	3'672	-1'606	-	-	2'066
2017	01.01.2017	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.2017
Fonds affectés					
Fonds affecté Communication	18'881	-	-	-	18'881
Fonds affecté Développement de projets	-	20'000	-	-	20'000
Total Fonds affectés	38'881	20'000	-	-	38'881
Fonds propres					
Résultat reporté	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	3'672	-	-	3'672
Total Fonds propres	-	3'672	-	-	3'672

**NOTE ANNEXE
AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2018**
avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Le CAPAS est une association, constituée de différentes organisations privées à but non lucratif (associations et fondations privées), et régie par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse et par ses statuts daté du 10.5.2017.

Son siège est situé dans le canton de Genève.

Les Buts sont, tout en respectant l'autonomie des organisation privées de ses membres de :

- Développer la coopération entre les membres du Collectif.
- Partager les compétences de ses membres.
- Défendre et promouvoir un espace pour la créativité du secteur associatif.
- Assurer la promotion de l'expertise associative, la vie associative
- Créer et promouvoir des pratiques complémentaires, alternatives à celles pratiquées par les pouvoirs publics.
- Animer un dialogue interactif entre les différentes sphères de la cité.
- Faire connaître les missions et les buts des associations membres, au grand public et aux autorités.
- Promouvoir le mouvement associatif auprès du politique.
- Défendre la qualité du partenariat entre associations et autorités publiques.

2. ORGANISATION

Les organes de l'association sont :

L'Assemblée Générale, qui élit le comité, la présidence et désigne l'organe de révision.

Le comité se compose de 7 à 9 personnes désignées par l'Assemblée Générale. Il s'organise de manière autonome et désigne en son sein un trésorier.

Président	Alain Bolle
Vice-président	Roxane Aubry
Trésorier	Fabrice Roman
Membres	Aude Bourgeois, comité Apaj (jusqu'au 3.12.18) Sophie Buchs, Pro Ju Alfredo Camelo, Pluriels Béatrice Cortellini, AVEC Rocio Restrepo, Découvrir Phillipe Rougemont, Le Caré

Les membres du Comité s'engagent pour 2 ans, renouvelables trois fois.

Le comité engage le/la secrétaire associatif/ve, qui participe aux séances du Comité avec voix consultative.

Les coordinatrices sont Mme Geneviève Bordry et Mme Nathalie Favre.

Le Comité désigne les détenteurs des signatures; elles sont collectives à deux.

3. STATUT FISCAL

L'association est soumise à l'imposition ordinaire dans le canton de Genève.

**NOTE ANNEXE
AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2018**
avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

4. ORGANES DE REVISION

Les vérificateurs aux comptes sont M Christian Lopez et Mme Emmanuelle Mossuz.

5. PRINCIPES COMPTABLES

a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de l'association CAPAS ont été établis conformément aux statuts de l'association et aux dispositions applicables du Code des obligations.

b. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

c. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de boucllement

d. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, puis amorties selon leur durée de vie. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Le seuil d'activation est de CHF 3'000.-.

e. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

f. Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du boucllement.

g. Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

h. Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

i. Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

EXPLICATION RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

7. DONS DE FONDATIONS PRIVÉES	2018	2017
Fondation Caterpillar	12'500	20'000
Fondation Meyrinoise du Casino	47'850	-
Fondation André et Cypriens	10'000	-
Fondation privée Genevoise	50'000	-
Fondation Philanthropia	-	40'000
Total dons de fondations privées	120'350	60'000

EXPLICATION RELATIVES AU BILAN 2018-2017

Un tableau séparé détaillant les mouvements des fonds affectés est joint aux Etats Financiers.

6.1 FONDS AFFECTÉS « COMMUNICATION »

Ce fonds, alimenté par des dons privés, a pour but de financer le développement de plans de communication et recherche de fonds pour les associations membre du CAPAS, ainsi que pour la coordination et le pilotage de projets de communication.

6.2 FONDS AFFECTÉ DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Sur décision de l'Assemblée générale du CAPAS du 24 mai 2018, un fonds de CHF 20'000.- a été affecté au développement des activités du CAPAS (base de données informationnelles, catalogue de compétences, conférences thématiques, recherches, développement de projets collectifs, organisation d'Assises thématiques, et autres).

6.3 FONDS AFFECTÉS « BASE DE DONNÉES »

Ce fonds, alimenté par la Fondation meyrinoise du Casino, a pour but de financer le développement d'une base de données informationnelles (recueil de données documentaires et support informatique).

6.4 FONDS AFFECTÉS « LAVERIE »

Ce fonds, alimenté par une subvention du Canton de Genève (Département de la cohésion sociale) a pour but de financer le projet « laverie » géré par les associations suivantes: le Bateau Genève, Carrefour Rue, le Caré, l'Accueil de Nuit, avec le soutien des salons lavoirs CR&B SA et du Département de la cohésion sociale, Genève.

NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

**NOTE ANNEXE
AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2018**
avec chiffre de l'année comparative
en franc suisse

8. Autres informations	2018	2017
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Événement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant

plus-values du CAPAS

- ÉTUDES ET ANALYSES TRANSVERSALES
DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES
- ÉLABORATION COMMUNE DE SOLUTIONS INNOVANTES
- MUTUALISATION DE SOLIDARITÉS ET DE LIEN SOCIAL
- MUTUALISATION DES COMPÉTENCES, DES EXPERTISES
ET DES DONNÉES INFORMATIONNELLES SOCIO SANITAIRES